



COMMUNE D'OTTROTT

67530 - 03.88.95.87.07 - Fax : 03.88.95.82.11

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de MOLSHEIM
Communauté de Communes du Canton de ROSHEIM

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} MARS 2018

Sous la présidence de M. Claude DEYBACH, Maire.

Présents : M. Serge HOFFBECK, M. Francis VOEGEL, M. Francis FEGER, Mme Odile KUBAREK, Mme Martine KRAUSS, Adjointes au Maire.

- Mme Pascale AMANN, M. Jean AUFDERBRUCK, Mme Nadine HASSENFRAZT, M. Christian HOFFBECK, Mme Martine HOFFBECK, Mme Christine KRAUSHAR, Mme Claudine MATTERN, M. Philippe POULAIN, Mme Corinne RINCKENBERGER, Mme Christine SCHREIBER, M. André ZIMMER.

Absent(s) excusé(s) :

- M. Arsène HALTER, ayant donné procuration à M. Serge HOFFBECK, Adjoint,
- M. François HOFFBECK, ayant donné procuration à M. Francis FEGER, Adjoint.

Date d'envoi de l'ordre du jour : 21.02.2018

La séance débute à 19h30.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de la séance du Conseil Municipal du 21 janvier 2018.
2. Restructuration et rénovation thermique du bâtiment scolaire – Résultat de l'ouverture des plis, inscription des crédits au prochain budget primitif 2018, demande de subvention, autorisation au Maire à signer tout document relatif à ce projet.
3. Divers – Informations.

N° 8052 - APPROBATION DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2018.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la dernière séance du 21 janvier 2018 et émerge le registre en conséquence.

N° 8053 - RESTRUCTURATION ET RENOVATION THERMIQUE DU BATIMENT SCOLAIRE – RESULTAT DE L'OUVERTURE DES PLIS, INSCRIPTION DES CREDITS AU PROCHAIN BUDGET PRIMITIF 2018, DEMANDE DE SUBVENTIONS, AUTORISATION AU MAIRE A SIGNER TOUT DOCUMENT RELATIF A CE PROJET.

Le Maire rend compte de l'avancée du projet et fait part qu'à la suite de l'ouverture des plis qui a eu lieu le 19 février dernier, une négociation s'en est suivie avec les entreprises ayant envoyé une offre. L'attribution des lots s'est faite le 28 février dernier.

Le Maire rappelle que le Maître d'œuvre de ce projet est le Cabinet d'Architectes BERGMANN et Associés.

N° lot	Bâtiment périscolaire, salles associatives et bibliothèque lecture publique	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
3	Démolition	SCHREIBER et Cie	50 000,00	60 000,00
4	Gros œuvre	SCHREIBER et Cie	139 000,00	166 800,00
5	Ossature bois – habillage et vêtue zinc	WIEDEMANN et Fils	106 667,04	128 000,45
6	Etanchéité	SOPREMA	101 499,29	121 799,15
7	Menuiserie extérieure aluminium, protection solaire	GROLL	144 000,00	172 800,00
8	Isolation extérieure – Peinture extérieure	SCHWARTZ	29 000,00	34 800,00
9	Echafaudages	SCHWEITZER	6 721,82	8 066,18
10	Plâtrerie - Faux plafonds	MARWO	169 765,92	203 719,10
11	Menuiserie intérieure bois - Mobiliers	TAGLANG et Fils	163 365,00	196 038,00
12	Serrurerie	SCHMITT FRIDOLIN	68 847,80	82 617,36
13	Carrelages - Faïence	DIPOL	30 665,40	36 798,48
14	Sols collés	JUNGER	50 021,50	60 025,80
15	Peinture intérieure – Nettoyage de finitions	SCHWARTZ	53 000,00	63 600,00
16	Aménagements extérieures – Espaces verts	THIERRY MULLER	32 115,75	38 538,90
17	Chauffage - Ventilation	ECCA	236 000,00	283 200,00
18	Sanitaire - Assainissement	SPEYSER	66 971,00	80 365,20
19	Electricité	AUBRY	203 500,00	244 200,00
		TOTAL	1 651 140,52	1 981 368,62

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (moins une abstention de Mme Christine SCHREIBER ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote pour les lots 3 et 4),

- **PREND ACTE** du résultat de l'ouverture des plis (lots 3 à 19) : 1 651 140,52 € HT soit 1 981 368,62 € TTC,
- **CONFIRME** l'inscription des crédits au budget primitif 2018 de la Commune pour un montant total de 1 651 140,52 € HT,
- **CHARGE** le Maire de confirmer au Maître d'œuvre, BERGMANN et Associés, l'élaboration du planning de travail des entreprises,
- **CHARGE** le Maire de transmettre le chiffrage de ce marché aux instances sollicitées en matière de subventions,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet.

N° 8054 – DIVERS – INFORMATIONS.

a) Infos du Sélect'Om :

Mme Martine HOFFBECK, Conseillère Municipale déléguée au Sélect'Om, informe les conseillers que la part de redevances des ordures ménagères va diminuer.

b) Marché de Pâques

Francis FEGER, Adjoint, rappelle que le Marché de Pâques aura lieu le dimanche 24 mars prochain au Parc du Windeck.

La séance prend fin à 20h45.

*Procès-verbal des délibérations certifié exécutoire
- Transmis à la Sous-préfecture le 06.03.2018
- Publié ou notifié le 06.03.2018
Document certifié conforme
OTTROTT, le 06.03.2018
Le Maire,*